Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_283-DE

Délibération n° 2026.283

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 5 octobre 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi 5 Octobre Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – François BOUVATTIER – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – Pascal DALLÉ – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Véronique LACONCHE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Philippe RAIPIN-PARVEDY – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Date d'Affichage : 6 octobre 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Denis MANCEAU a donné pouvoir à Aline LE BOUEDEC

Franck ESNAULT est représenté par Véronique LACONCHE, sa suppléante
Jean-Louis QUILLIOT est représenté par Philippe RAIPIN-PARVEDY, son suppléant
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante

Étaient excusés :
Stéphane BARBE – Roger BUFFET – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Mattéo GENAR – Anthony HUE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Stéphane IDLAS est désigné secrétaire de séance

2026.283 - Marchés publics – 2020900 & 20261500 – Modernisation et refonte de l'Office de Tourisme de Fougères – Attribution

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_283-DE

Fougères Agglomération **2026.283**

2026.283 - Marchés publics – 2020900 & 20261500 – Modernisation et refonte de l'Office de Tourisme de Fougères – Attribution

Considérant que le projet de modernisation et de refonte de l'Office de Tourisme a été validé par Fougères Agglomération. Que ces travaux ont pour ambition de rendre l'office de Tourisme de Fougères une attractivité du territoire.

Considérant que le présent marché est alloti en douze (12) lots successifs, à savoir :
- Lot 1 : Démolition – Petite maçonnerie – Enduits ;
- Lot 2 : Charpente – Couverture ;
- Lot 3 : Serrurerie – Métallerie ;
- Lot 4 : Menuiseries extérieures bois ;
- Lot 5 : Revêtement de sols – Faïence ;
- Lot 6 : Cloisements – Plafonds – Menuiseries intérieures ;
- Lot 7 : Mobilier – Agencement ;
- Lot 8 : Mobilier en Upcycling ;
- Lot 9 : Peinture ;
- Lot 10 : Mur végétal ;
- Lot 11 : Electricité – Ventilation ;
- Lot 12 : Chauffage – Ventilation – Climatisation.

Considérant que la consultation a été publiée le 21 mai 2026 et que les offres ont été remises le 29 juin 2026 à 12h00. Lors de cette consultation, le lot 4 est demeuré infructueux en raison de l'absence d'offre. Une seconde consultation pour ce lot a été publiée le 10 juillet 2026 pour une remise des offres le 03 aout 2026 à 12h00. Que trente-deux (32) offres ont été déposées.

Considérant que par application des critères énoncés par le Règlement de la Consultation, les offres les mieux disantes sont :

N° Lot	Soumissionnaire	Note /100	Prix en € HT
1	BOUVET	84.91	31 539.61
2	BONHOMME	85	17 735.00
3	METAL MER	63.3	41 224.62
4	ARTMEN MENUISERIE	92.5	52 177.40
5	PINTO & FILS	90	48 000.00
6	BELLOIR	90	79 500.00
7	ARTEM MENUISERIE	81.3	53 800.00
8	DE VOIES EN VOIX	75	16 940.00
9	PINTO & FILS	92.5	21 191.73
10	ERE VEGETALE	95	9 907.00
11	KALEO	100	44 051.46
12	GALLE	90	49 222.00

Considérant que dans le cadre de ce marché des Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) ont été intégrées. Il a été décidé de retenir les PSE suivantes et pour les montants suivants :

N° Lot	Nature de la PSE	Montant € HT
6	Rayonnage	804.74
7	Meuble N°12	5 473.12
7	Meuble N°14	8 553.09

Envoyé en préfecture le 08/10/2026
Reçu en préfecture le 08/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_283-DE

Considérant que les offres des lots 6 et 7 ne comprennent pas le prix des PSE, le prix des deux (2) lots avec les PSE validées sont de 80 304.74 € HT pour le lot 6, et de 67 826.21 € HT pour le lot 7.

Considérant que le montant total initial est de 480 119.77 € HT, soit 576 143.72 € TTC.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 5211-1 et suivants ;

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L. 2123-1 et suivants ;

Vu l'avis de la Commission commande publique en date du 23 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** le lot 1 au soumissionnaire BOUVET (35 210 – Combourtillé) pour un montant de 31 539.61€ HT, soit 37 847.53 € TTC ;
- **D'ATTRIBUER** le lot 2 au soumissionnaire BONHOMME (35 460 – Les Portes du Coglais) pour un montant de 17 735.00 € HT, soit 21 2820.00 € TTC ;
- **D'ATTRIBUER** le lot 3 au soumissionnaire METAL MER (35 300 – Fougères) pour un montant de 41 224.62 € HT, soit 49 469.54 € TTC ;
- **D'ATTRIBUER** le lot 4 au soumissionnaire ARTMEN MENUISERIE (35 520 – Melesse) pour un montant de 52 177.40 € HT, soit 62 612.88 € TTC ;
- **D'ATTRIBUER** le lot 5 au soumissionnaire PINTO & FILS (35 300 – Fougères) pour un montant de 48 000.00 € HT, soit 57 600.00 € TTC ;
- **D'ATTRIBUER** le lot 6 au soumissionnaire BELLOIR (35 300 – Fougères) pour un montant de 80 304.74 € HT, soit 96 365.69 € TTC ;
- **D'ATTRIBUER** le lot 7 au soumissionnaire ARTEM MENUISERIE (35 520 – Melesse) pour un montant de 67 826.21 € HT, soit 81 391.45 € TTC ;
- **D'ATTRIBUER** le lot 8 au soumissionnaire DE VOIES EN VOIX (35 420 – Louvigné du Désert) pour un montant de 16 940.00 € HT, soit 20 328 € TTC ;
- **D'ATTRIBUER** le lot 9 au soumissionnaire PINTO & FILS (35 300 – Fougères) pour un montant de 21 191.73 € HT, soit 25 430.08 € TTC ;
- **D'ATTRIBUER** le lot 10 au soumissionnaire ERE VEGETALE (49 300 – Le Puy Saint Bonnet) pour un montant de 9 907.00 € HT, soit 11 888.40 € TTC ;
- **D'ATTRIBUER** le lot 11 au soumissionnaire KALEO (35 133 – Saint Germain en Coglès) pour un montant de 44 051.46 € HT, soit 52 861.75 € TTC ;
- **D'ATTRIBUER** le lot 12 au soumissionnaire GALLE (35 133 – Romagné) pour un montant de 49 222.00 € HT, soit 59 064.00 € TTC ;
- **D'AUTORISER** la Présidente ou le Vice-Président délégué à signer tous les actes relatifs à la notification.

Fait et délibéré en séance le 05/10/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET